

BUDGET PRIMITIF 2015 Intervention d'Antoine DAMIANI

Conseiller général des Alpes-Maritimes Séance 12 décembre 2014

Monsieur le Président, chers collègues,

Permettez-moi tout d'abord de faire un rappel :

Depuis l'élection du Président de la République le ton des rapports qui nous sont présentés a nettement changé. De combatif et de volontaire, il a basculé dans la plainte continue. Vous ne cessez de dénoncer les réductions de crédit en provenance de l'État. En 2015, les économies sont annoncées à hauteur de 21 milliards d'euros dont 3.7 milliards sur les collectivités locales.

Du temps où vos amis se trouvaient au pouvoir la crise mondiale était seule responsable des difficultés économiques, sociales et financières.

Du temps où vos amis se trouvaient au pouvoir vous expliquiez que les collectivités territoriales se devaient de participer financièrement à l'effort de redressement national.

Désormais la crise sociale et financière a disparue et François Hollande comme le gouvernement sont seuls responsables de tous les maux dont souffrent le pays.

Désormais, il ne s'agit plus de parler de contribution à l'effort de redressement des comptes de la nation mais d'asphyxie financière fomentée par nos dirigeants.

« Avouez que c'est drôle et comme c'est drôle ce n'est pas sérieux » a dit un jour un homme politique célèbre.

Cette dénonciation est en contradiction avec les propositions de vos champions qui vont bien au-delà et dont on a pu prendre connaissance à l'occasion des élections internes à l'UMP. Ainsi, un ancien premier Ministre souhaite réduire les dépenses publiques de 110 milliards d'euros en cinq ans, ce qui correspond à 22 Milliards d'euros d'économie par an.

Pour ce faire, la fonction publique et les collectivités locales seraient mises au régime sec tandis que les ménages financeraient une nouvelle baisse des charges des entreprises.

Un ancien président de la république quant à lui souhaite les réduire de plus de 130 milliards d'euros.

Vous maniez le double langage lorsque les circonstances vous y autorisent. Vous stigmatisez la politique gouvernementale en direction des collectivités alors que celles-ci devront accentuer plus encore leurs efforts dans les projets que vos dirigeants à l'échelle nationale énoncent explicitement.

Dans une période de crise économique difficile, la marge de manœuvre est étroite pour le gouvernement qui a hérité je vous le rappelle d'un État en faillite, avéré comme tel depuis 2007 par le premier ministre de l'époque et doublé d'une dette publique colossale accumulée et qu'il faut bien résorber sous le regard agacé de nos partenaires européens.

Le Gouvernement n'a pas un rôle facile mais courageusement il contient les dépenses publiques en tenant compte de la justice sociale tout en tentant de relancer la machine économique. C'est le but du pacte de responsabilité et de solidarité de redonner de la croissance et de l'emploi par le biais des entreprises.

Nous vivons au niveau de notre département, en format réduit ce qui s'est passé au niveau national.

Après les années fastes des dépenses jusqu'en 2007-2008 où la crise bancaire et économique est arrivée vous avez été élu à la tête de notre collectivité. Vous avez suivi le Gouvernement de l'époque dans la mise en place d'un plan de relance qui a sans doute permis de réaliser d'importants travaux notamment sur la basse vallée du Var et l'opération d'intérêt national qui nous l'espérons donnera un jour ses fruits mais ce choix réalisé à ce moment précis a eu pour effet de doubler en peu de temps le stock de la dette du département que votre prédécesseur avait lui-même déjà fait passer de 93 M€ en 2003, à 747 M€ en 2008 .

Votre gestion l'a portée à 999 M€ en 2011 puis avec la création de la Métropole vous avez pu afficher un montant plus raisonnable tout en restant élevée. Au dernier compte administratif, selon les données de la DGCL, elle s'élevait à 879 M€ et représentait 815 € par habitant des Alpes-Maritimes pour une moyenne de 435 € pour les habitants des départements de même importance mais ce chiffre ne tient pas compte de la dette transférée à la Métropole que notre collectivité prendra en charge jusqu'au dernier euro. Si en bonne logique on consolidait notre stock de dette avec celle transférée, nous arriverions aujourd'hui à 1.073 M€.

Vous êtes comme le gouvernement obligé de faire des économies à la seule différence que votre majorité n'a pas hérité de la situation, elle l'a en grande partie créée.

Malgré tout, en 2015, la situation financière de notre département s'améliore quelque peu du fait des réductions de dépenses courantes même si le pourcentage de dépenses de fonctionnement dans le budget du département qui était 69 % du budget en 2008 est passé à 80 % en 2014 et l'an prochain, avec un pic à 81 % en 2013.

Vous avez rogné à juste titre sur des dépenses somptuaires ; train de vie élevé, parc automobile ou encore effectifs pléthoriques.

Mais, aussi du fait de votre décision d'augmenter le taux des droits d'enregistrement sur les ventes d'immeubles qui est passé de 3.8 % à 4.5 %. L'État avait ouvert cette possibilité aux départements pour commencer à améliorer la prise en charge des allocations APA pour les personnes âgées, PCH pour les personnes handicapées, RSA pour les plus démunis. En 2014, le montant attendu des droits de mutation était de 340 M€, il est de 365 M€ en 2015, soit 25 M€ de plus. Sans doute est-ce une arme à double tranchant, puisque de ce fait la ponction opérée par les fonds de péréquation sur les DMTO n'en sera que plus importante 35.6 M€ en 2015. On dira que le solde négatif est de 10.6 M€.

De même, les montant des impôts directs progressent de 20 M€ grâce notamment aux frais de gestion sur la taxe foncière transférée par l'État à hauteur de 11 M€. Parallèlement la baisse des dotations d'État est prévue à hauteur de 25 M€. Le solde est là aussi négatif pour le département il est de moins 5 M€.

Tout n'est pas rose, c'est vrai mais notre département demeure un département riche avec un budget de 1.3 milliards d'euros. Il est en mesure d'absorber ce prélèvement opéré au bénéfice de la péréquation mise en place je vous le rappelle avant 2012. D'autant plus que malgré cela notre capacité d'auto financement progresse. Elle n'a jamais été aussi élevée depuis 2008. Elle était alors de 129 M€ elle est prévue à hauteur de 167 M€ cette année.

Maintenant que l'environnement est posé. Faire le budget d'une collectivité, c'est avant tout faire des choix.

Comme nous l'avons dit les dépenses de fonctionnement représentent 80% du budget du département.

Les dépenses d'investissement représentent 20 % du budget mais si on enlève le remboursement du capital de la dette, elles tombent à 16 % avec 210 M€ d'inscrits. Pour mémoire elles s'élevaient à 29 %, soit 404 M€ en 2008.

Mais revenons à l'évolution des grandes missions du département sous votre mandat, puisque celui-ci s'achève.

Entre les BP 2009 et 2015 ont progressé, et souvent de façon plus importante que prévu aux budgets primitifs :

- les dépenses sociales + 6% sous l'effet de la crise,
- les dépenses d'administration générale + 8 % sous la triple pression de la progression de l'annuité de la dette, de la dotation de compensation du transfert à la métropole et de la création des fonds de péréquation

Ont chuté, et toujours plus fortement que prévu au Budget prévisionnel :

- le développement des infrastructures 52 %
- L'aménagement du territoire 23 %
- L'action éducative 31 %

Nous ne disposons pas encore du compte administratif 2014 pour voir si les recettes seront conformes à vos inscriptions au budget et en DM. Il est toutefois patent que nous retrouvons quelques marges de manœuvre.

Or ces derniers jours les conjoncturistes soulignent l'hypothèse d'un scénario crédible de sortie de crise du Vieux continent. En effet on assiste depuis quelques temps à l'heureuse conjonction de la baisse de l'euro qui a perdu 12 % de sa valeur vis-à-vis du dollar depuis avril dernier, de la chute spectaculaire du prix du pétrole passé de 110 dollars le baril en juin à 70 dollars fin novembre. Par là même, le recul des prix des carburants à la pompe va aussi redonner du pouvoir d'achat aux automobilistes. Enfin les taux d'intérêt n'ont jamais été aussi bas. Ces éléments redonnent de l'espoir et mettent en place des conditions favorables à la reprise en Europe et en France.

Notre département ayant retrouvé des marges de manœuvre se doit de participer à la mise en place des conditions de la reprise.

L'augmentation des aides aux investissements des communes, qui voient leurs marges de manœuvre se restreindre sans pouvoir comme le Conseil général diminuer leur train de vie, serait un signe positif et participerait de ce mouvement d'alignement des facteurs favorables à la reprise économique de notre département.

Ces dernières disposent dans leurs tiroirs de projets ficelés mais en latence faute de moyens de pouvoir boucler leur plan de financement. Il s'agit de projets dont la nature et l'importance profiteraient immédiatement au TPE et PME locales et donc contribueraient à soutenir l'activité économique et l'emploi dans le département. Un simple emprunt supplémentaire de 10 M d'€ permettrait cette année et donc de manière ponctuelle d'exprimer notre solidarité envers nombre de communes sans menacer fondamentalement les ratios budgétaires de notre collectivité.

Ce n'est pas ce qui est prévu pour le moment au budget. La politique de solidarité territoriale a baissé de 9 % entre 2008 et 2015 passant de 85.4 M€ à 74.6 M€ dont seulement 56.5 M€ en investissement.

Monsieur le Président, vos choix budgétaires ne sont pas les nôtres. En conséquence, le groupe socialiste, radicale, écologiste et apparenté votera contre.